

Des PME mises à l'honneur

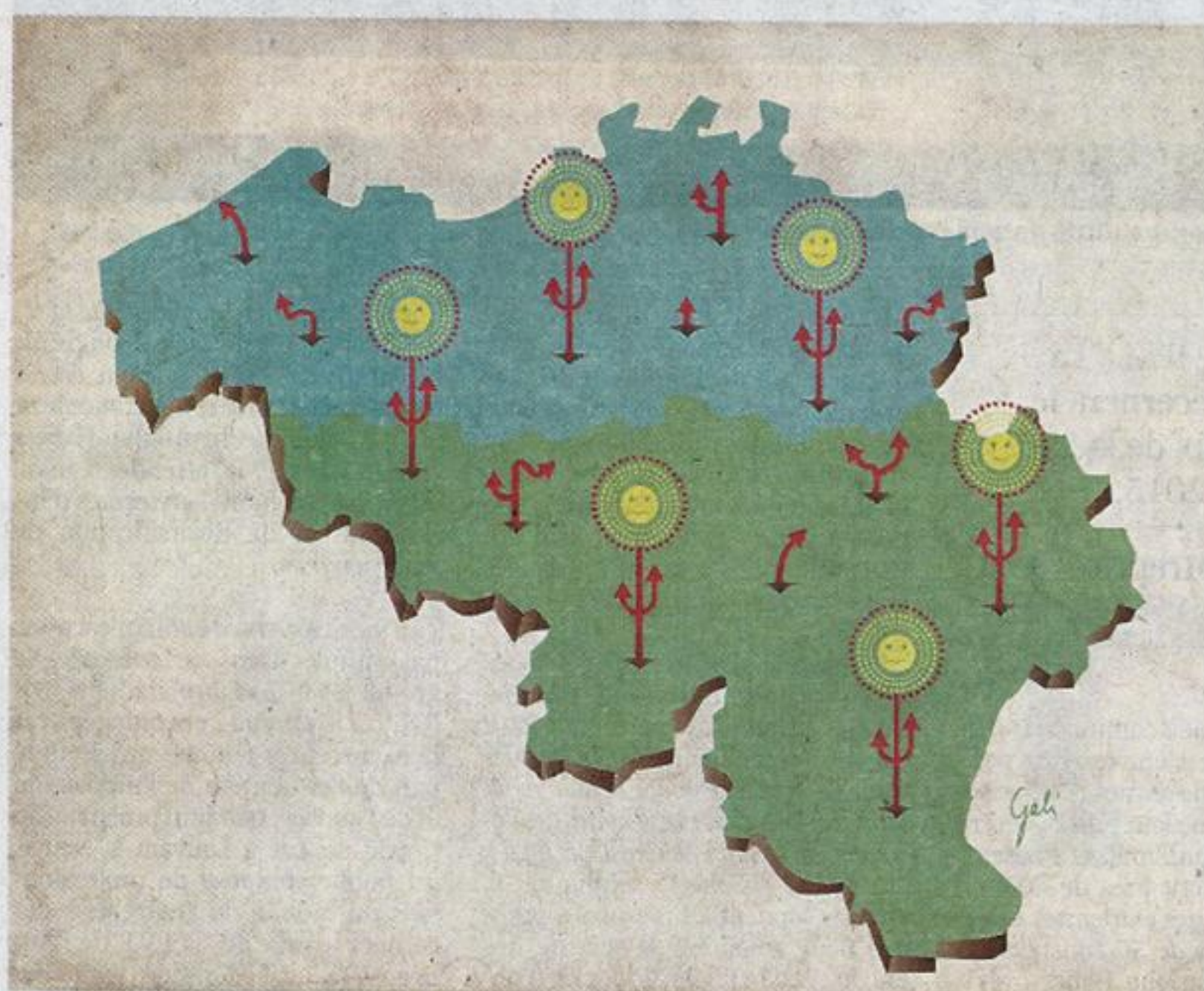


ILLUSTRATION GÄELLE GRISARD

On le sait, la Belgique est une terre de PME. Pourtant, créer son entreprise et la faire grandir relèvent souvent du parcours du combattant. Pour saluer l'esprit d'entreprise de ceux et celles qui font le pari de l'innovation, le groupe IPM ("La Libre", "DH"...) décernera le 4 juin prochain le prix de l'Entreprise de l'année 2015. pp. 2-3

Épinglé

Un jury, 4 finalistes

Sélection Le prix de la PME de l'année 2015 se déroule en 4 phases. Après un appel à candidatures, la rédaction économique de "La Libre" a sélectionné, sur base d'une vingtaine de dossiers, une dizaine de candidatures en fonction d'une série de critères (effectifs dans l'entreprise, chiffre d'affaires, solvabilité,...). Un jury a ensuite pris le relais : il s'est réuni le mercredi 20 mai dans les locaux du groupe IPM ("La Libre", "DH", DH radio,...). Composé de membres d'organisations professionnelles, du secteur public, du monde académique, d'experts mais aussi de lauréats des éditions antérieures des Trophées de l'Excellence, ce jury a choisi les quatre finalistes que nous vous présentons dans ces pages. Rendez-vous le 4 juin prochain pour la proclamation de l'Entreprise de l'année 2015.

Le chiffre

69,1 %

LE TAUX DE SURVIE À 5 ANS

Selon une étude réalisée récemment par Graydon, le taux de survie à cinq ans des nouvelles entreprises est de 69,1 %. Un taux de survie supérieur en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles.

► Le groupe IPM ("La Libre",...) décernera le 4 juin le prix de la PME de l'année 2015.

► Quatre entreprises sont en lice.

C'est un lieu commun : la Belgique est une terre de petites et moyennes entreprises (PME). On estime leur nombre entre 900 000 et un million sur l'ensemble du pays, dont près de 60% en Flandre. "99% des entreprises belges comptent moins de 50 travailleurs", confirme Christophe Habets, réviseur d'entreprise chez KPMG.

Le nombre de ces PME n'a fait qu'augmenter depuis dix ans. Selon un calcul réalisé par Graydon, il y aurait eu l'an dernier un peu plus de 81 000 créations d'entreprises dans notre pays. Mais créer une PME ou la piloter reste pourtant un exercice de haute voltige. Car si la conjoncture économique se redresse quelque peu, les obstacles à la réussite restent nombreux. Les clés du succès ? Un bon "business plan" basé sur une étude approfondie du marché, des compétences pointues, une gestion professionnelle et des moyens financiers suffisants. Mais cela ne suffit pas toujours...

Une étude, datant de 2012, démontre que la moitié de nos PME ont vu le jour il y a moins de dix ans. Et seulement 3% de celles-ci avaient plus de 50 ans ! Récemment, une autre étude d'un consultant confirmait la vulnérabilité d'une partie de notre tissu de PME. Ainsi 30% des PME wallonnes seraient en danger en raison d'un taux de solvabilité insuffisant.

Pourtant, à en croire Olivier Willockx, administrateur délégué du Beci, le moral des patrons de PME est plutôt meilleur. "Notre dernier coup de sonde remonte à huit mois. Mon sentiment est que le moral des entrepreneurs est un peu meilleur qu'il y a cinq ou six mois", explique-t-il. Quelles seraient les mesures à prendre pour améliorer le sort de nos entreprises ? Olivier Willockx n'hésite pas : la priorité reste à la baisse des charges sur le travail et à la pression fiscale. "Pour salaire de 1, un patron paie aujourd'hui 3, toutes charges comprises. C'est l'élément le plus pénalisant pour les PME et qui est totalement incompris par leurs patrons. Au Canada, les très petites entreprises paient un impôt sur les bénéfices de 9%. En Belgique, le chiffre tourne autour de 24 à 28 %", dit-il encore.

Il y a six mois, KPMG avait sondé plusieurs centaines de PME dans le pays. "À la question de savoir quels sont les grands défis auxquelles elles seront confrontées à l'avenir, ces PME ont mis en avant comme trois pre-

miers éléments la complexité de la législation (28%) puis la pression fiscale et parafiscale (16%) et enfin l'accès aux prêts bancaires et au financement (10%)", ajoute Christophe Habets (KPMG). Les PME attendent aussi, dit-il, des "incitants" en termes d'innovation et de diversification de leurs activités.

La vie de patron de PME n'est donc pas simple. Dans ce contexte, le groupe IPM ("La Libre", la "DH", DH Radio,...) entend encourager ces hommes et ces femmes qui osent le pari de l'entreprise, de l'innovation et de l'audace. Le 4 juin prochain, au Cercle du Lac à Louvain-la-Neuve, un public composé de professionnels du monde de l'entreprise décernera le prix de "la PME de l'Année 2015 en Fédération Wallonie-Bruxelles" à une entreprise "qui aura montré son excellence en développant une initiative majeure de nature à optimiser sa compétitivité sur son marché". Un prix qui s'inscrit dans le cadre de la 9^e édition de la Journée de l'Excellence des PME.

Un jury a sélectionné les 4 finalistes qui seront donc soumis au vote du public le 4 juin. Il s'agit de Pulsar Consultings, Aedes, Forever Products et enfin SA de Vente des Equipements Trané. Quatre PME qui démontrent que la volonté d'entreprendre peut soulever des montagnes...

V.S.

Un acteur informatique qui va de l'avant



Innovation. L'aventure Pulsar Consultings démarre à Wavre en 1998. Quatre entrepreneurs décident alors de créer leur propre entreprise qui se focalise sur les services informatiques sur mesure. *"Le sur-mesure est probablement le métier le plus difficile dans le domaine informatique sur le plan des coûts et des délais"*, explique Tudor Ivanov, ingénieur, CEO de l'entreprise. Pulsar Consultings doit en effet répondre aux cahiers des charges de clients dans des secteurs aussi différents que l'aéronauti-

que, la logistique industrielle, les transports, le secteur médical, l'électronique ou les télécoms. Au début des années 2000, l'entreprise offre aussi à ses clients des services de consultance et de maintenance des logiciels. Mais la crise de 2008-2009 fera mal à Pulsar Consultings. Certains contrats ne sont pas renouvelés. C'est le cas de celui de Belgacom qui décide de se passer de 12 développeurs de Pulsar Consultings qui travaillaient alors au sein de l'opérateur télécoms. La mode est alors à la gestion "off shore" de certains besoins informatiques : en Inde, en Irlande et en Roumanie dans le cas de Belgacom. L'effectif est ramené de 28 à 20 personnes, le chiffre d'affaires passe de 3,3 millions d'euros à 2,5 millions d'euros actuellement. Mais après cette période plus délicate, Pulsar Consultings est repartie de l'avant. En misant comme l'explique Tudor Ivanov sur *"une offre de service étendue"* et sur le modèle de *"Matrice de Produits"* qui permet de proposer certains logiciels, développés de manière générique, à plusieurs clients. Une évolution qui permet, en vendant des licences et en offrant des services associés, d'améliorer les marges de l'entreprise. Et d'entrevoir l'avenir avec optimisme : l'an dernier, deux personnes ont été engagées. Ce sera encore le cas cette année. *"Dans une optique prudente, notre effectif devrait tourner aux alentours de 30 personnes à l'horizon 2017/2018"*, ajoute Tudor Ivanov. (V.S.)